



LES TRANSFORMATIONS EUROPÉENNES DU DROIT DES SOCIÉTÉS

mardi 14 juin 2022
9h00 > 18h00

Inscriptions avant le 1^{er} juin
irda@u-paris2.fr

Direction scientifique

Louis d'Avout, France Drummond, professeurs à l'Université Panthéon-Assas

09 h 00 **Accueil**

par France DRUMMOND, professeur à l'Université Panthéon-Assas,
directeur de l'IRDA Paris

MATINÉE

sous la présidence de Philippe MERLE, professeur émérite
de l'Université Panthéon-Assas

09 h 30 **Rapport introductif**

Stefan GRUNDMANN, professeur à l'Université de Humboldt

10 h 00 **Les développements récents du projet initial**

La dynamique des mobilités européennes

Louis d'AVOUT, professeur à l'Université Panthéon-Assas

Les structures en gestation

Edmond SCHLUMBERGER, professeur à l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

10 h 45 *Pause*

11 h 00 **Les orientations nouvelles**

La réglementation substantielle des sociétés cotées

Michèle GREGOIRE, professeur à l'Université libre de Bruxelles,
avocat à la Cour de cassation

Le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises

Pierre-Henri CONAC, professeur à l'Université du Luxembourg

La « gouvernance durable »

Caroline COUPET, professeur à l'Université Panthéon-Assas

APRÈS-MIDI

sous la présidence de Hervé SYNDET, professeur émérite
de l'Université Panthéon-Assas

14 h 30 **L'influence des politiques voisines**

Le droit comptable

Patrick de CAMBOURG, Président de l'Autorité des normes comptables

Le droit bancaire

Andrea PERRONE, professeur à l'Université catholique
du Sacré cœur de Milan

Le droit répressif

Pascal BEAUVAIS, professeur à l'École de droit de la Sorbonne

Le droit de l'insolvabilité

Marie-Laure COQUELET et Marie-Hélène MONSERIE-BON,
professeurs à l'Université Panthéon-Assas

16 h 15 *Pause*

16 h 30 **Regards croisés sur l'évolution**

Le point de vue du praticien

Aurélien HAMELLE, directeur juridique du groupe TotalEnergies

L'éclairage de l'europaniste

Fabrice PICOD, professeur à l'Université Panthéon-Assas

Le regard du comparatiste

Klaus HOPT, professeur émérite et directeur émérite de l'Institut Max Planck

18 h 00 *Cocktail*

LES TRANSFORMATIONS EUROPÉENNES DU DROIT DES SOCIÉTÉS

La codification, en 2017, des directives européennes de droit des sociétés n'a pas marqué l'achèvement du programme d'harmonisation européenne en la matière, mais semble annoncer le développement de nouvelles politiques. Après la suppression des entraves à l'établissement et la coordination des protections offertes aux associés et aux créanciers, l'accent est mis désormais sur la direction des sociétés et le contrôle préventif de leur action par prise en compte des impératifs sociaux et environnementaux. Ces orientations nouvelles sont poursuivies à travers l'harmonisation du droit des sociétés mais aussi, de façon plus particulière, dans d'autres secteurs de compétence de l'Union. Le Brexit pouvant conduire à une différenciation plus grande encore du droit des structures productives sur le continent européen, certains avancent que le droit des sociétés pourrait être l'instrument d'un «capitalisme responsable», ou «durable», que l'Europe aurait vocation à promouvoir.

C'est cette perspective que le colloque tentera d'explorer. L'analyse des textes et de la jurisprudence européenne confirme-t-elle un changement de méthode, voir l'émergence d'un nouveau modèle, proprement européen, de société ? Les politiques européennes voisines du droit des sociétés accompagnent-elles ou contrarient-elles cette évolution ? Le mouvement est-il singulier ou l'évolution du droit européen des sociétés s'inscrit-elle dans un mouvement plus général à l'échelle mondiale ? Quel regard porter sur l'ambition et les moyens mobilisés ? La démarche s'inscrit-elle en rupture ou au contraire dans la continuité de l'idée européenne, qu'il s'agisse de la méthode, du fond, ou du rattachement du droit européen et du droit interne ?

Avec le concours de l'association des étudiants du Master 2 de Droit des affaires de l'Université Panthéon-Assas.